



FICHE D'INFORMATION RÉGLEMENTAIRE

DURAPRO ABS CF

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT

NOM COMMERCIAL	Extruder DURAPRO ABS CF
FABRICANT	Extruder FD3D GmbH Glaserweg 24 6890 Lustenau Austria info@extruder.com
UTILISATION DU PRODUIT	Terpolymère, convenant pour une utilisation en tant que filament d'impression 3D

2. LÉGISLATION EUROPÉENNE RÉGISSANT LE CONTACT ALIMENTAIRE

Règlement (UE) 10/2011 Annexe IV

Ce certificat indique que notre produit appelé Extruder ABS est en totale conformité avec les exigences applicables du CFR 21 §181.32 de la FDA américaine (Food and Drug Administration) pour une utilisation en contact avec des aliments. Par conséquent, Extruder ABS peut être utilisé dans des applications de contact alimentaire direct / indirect sous la réglementation FDA.

Nous certifions par la présente qu'Extruder ABS est conforme à la spécification selon la directive UE 2009/48/CE - EN-71, partie 3 : 2013

SUBSTANCES	LIMITES (MG / KG)	TYPE DE POUDRE	TYPE DE LIQUIDE
Antimoine (Sb)	45	11,3	560
Arsenic (As)	3,8	0,9	47
Baryum (Ba)	1.500	375	18.750
Cadmium (Cd)	1,3	0,3	17
Cadmium (Cd)	37,5	9,4	460
Chrome (Cr)	0,02	0,005	0,2
Mercure (Hg)	13,5	3,4	160
Plomb (Pb)	7,5	1,9	94
Sélénium (Se)	37,5	9,4	460
Aluminium (Al)	5.625	1.406	70.000
Bore (B)	1.200	300	15.000



SUBSTANCES	LIMITES [MG / KG]	TYPE DE POUDRE	TYPE DE LIQUIDE
Cobalt (Co)	10,5	2,6	130
Cuivre (Cu)	662,5	156	7.700
Manganèse (Mn)	1.200	300	15.000
Nickel (Ni)	75	18,8	930
Strontium (Sr)	4.500	1.125	56.000
Étain (Sn)	15.000	3.750	180.000
Étain organique (Sn)	0,9	0,2	12
Zinc (Zn)	3.750	938	46.000

Les tests de migration globale et spécifique réalisés dans les conditions recommandées (10 jours / 40 ° C), en utilisant les stimulants alimentaires Ethanol 50%, Acide acétique 3% et Huile végétale, montrent que le polymère répond aux limites de migration requises par la législation européenne.

3. REACH & ECHA

Le matériau est exempt de substances extrêmement préoccupantes (SVHC) à une concentration supérieure à 0,1 %, telles que publiées par l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) dans la liste candidate conformément à l'article 59(10) du règlement REACH (CE) n° 1907/2006, mise à jour pour la dernière fois le 25 juin 2025 (250 substances). En outre, aucune substance n'est utilisée ou, à notre connaissance, présente qui soit restreinte selon l'annexe XVII du règlement REACH concernant la fabrication, la mise sur le marché ou l'utilisation de certaines substances, préparations et articles dangereux. Aucune substance soumise à autorisation conformément à l'annexe XIV n'est présente.

4. LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

Veuillez noter que ce composé n'a pas été testé pour des traces des substances susmentionnées ou répertoriées dans la réglementation. Cependant, sur la base des informations obtenues auprès des fournisseurs en amont, il n'y a aucune raison de s'attendre à ce que l'une des substances répertoriées soit présente dans ce composé. Les valeurs énumérées ont été établies sur des éprouvettes normalisées dans des conditions standard de température et d'humidité. Les chiffres doivent être considérés comme des valeurs indicatives uniquement. Dans certaines conditions, les conditions de traitement peuvent avoir une influence significative sur les propriétés.

FD3D GmbH n'est pas responsable de l'utilisation de ces informations ou de tout produit, méthode ou équipement mentionné. Les clients doivent entreprendre leur propre examen de la pertinence et de l'exhaustivité de ce produit pour leur propre usage, pour la protection de l'environnement, pour la santé et la sécurité de leurs employés et des acheteurs de leurs produits. Aucune garantie n'est faite quant à la qualité marchande ou à l'adéquation de tout produit, et rien dans les présentes ne renonce aux conditions générales du vendeur.